

# COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL LOCAL DES PARENTS 13 mars 2018

## Rappel de l'ordre du jour

### 20h30/20h45:

Approbation du compte-rendu du CL du 5/12/2017.

### 20h45/21h30:

Rencontre avec la société SOGERES, nouveau titulaire du marché de restauration scolaire.

### 21h30/21h45:

Point d'étape sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018.

### 21h45/22h15:

Mise en place de groupe de travail sur les conseils d'écoles.

### 22h15/22h30:

La communication de la ville en cas d'incident sur les temps périscolaires.

## Documents joints aux participants

Ordre du jour

Projet de compte-rendu du CL du 05/12/2017

Présentation SOGERES

## Liste des présents

Monsieur Jeandon ,Maire de Cergy.

Monsieur Sangaré, 4ème adjoint délégué à l'éducation.

Madame Rochdi, conseillère municipale déléguée aux conseils d'écoles et aux ALSH.

Monsieur Becu, directeur général adjoint en charge de l'animation du territoire et des services à la personne.

Monsieur Lardy, directeur de l'éducation.

Monsieur Beurain, Responsable du service Entretien et Restauration de la direction de l'Education.

Madame Chelghoum, Coordinatrice de Projet et des Relations aux écoles et usagers.

Les représentants des parents d'élèves élus :

Madame Abelé, école les touleuses

Madame Ahile, école le gros caillou élémentaire

Madame Ben Amor, école chemin dupuis maternelle

Madame Cordon, école le point du jour maternelle

Madame Decaulne, école les tilleuls maternelle

Madame Doué, école les tilleuls élémentaire

Madame Eudier, école la justice (élémentaire)

Madame Fernandes Lopes, école le bontemps maternelle

Madame Gaeng, école la sébille maternelle

Madame Goloko, école la chanterelle élémentaire

Madame Greppi, école le village élémentaire

Madame Guilcher, école la sébille maternelle

Madame Hezouani, école escapade élémentaire

Madame Inesta, école la chanterelle élémentaire

Madame Laronha, école le point du jour élémentaire

Madame Mifoundou,

Madame Mouton, école les touleuses maternelle

Madame Nonnon, école le terroir élémentaire

Madame Meddar, école le hazay maternelle

Madame Renaux,

[www.ville-cergy.fr](http://www.ville-cergy.fr)



villedecergy

Madame Vaillant, école les linandes élémentaire  
Madame Voisin, école le parc (maternelle)  
Madame Sakour, école les terrasses maternelle  
Madame Tchawa, école maternelle du hazay  
Madame Zekiri, école le chemin dupuis élémentaire  
Monsieur Achin, école les plants élémentaire  
Monsieur Babin, école le ponceau maternelle  
Monsieur Delapierre, école les terrasses élémentaire  
Monsieur Garcia, école des essarts maternelle et élémentaire

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chelghoum.  
La secrétaire de séance est Mme Guilcher.

#### **Point n°1 point sur les rythmes scolaires**

Monsieur Le Maire rappelle que la ville est toujours dans l'attente :  
-de la réponse officielle du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) sur le choix de l'organisation du temps scolaire.  
-d'informations précises quant au « plan mercredi » évoqué par le ministre de l'Education Nationale

Les membres du CL présents décident de rédiger un courrier à l'attention du DASEN (que le Maire et les élus auront l'occasion de rencontrer le lendemain). Ce courrier a pour objet de lui demander de bien vouloir apporter sa réponse pour permettre aux familles de s'organiser.  
Ce dernier point a ouvert un débat sur la question des tarifs des activités périscolaires. Le Maire évoque la possibilité d'une réflexion à ce sujet.

Le Maire rappelle les conséquences liées aux changements de rythmes scolaires :  
Disparition des TAP/pertes d'emploi ou d'heures d'emploi/non-retour des PLECS.  
Sur ce dernier point, il a rappelé que le DASEN également avait clairement exprimé que le temps scolaire doit être financé par l'Education Nationale et non par les collectivités.

#### **Point n°2 présentation de M.Alan BECU**

M.BECU a rejoint la ville de Cergy en début d'année 2018, en tant que directeur général adjoint en charge de l'animation du territoire et des services à la personne. Il a pour mission de favoriser la transversalité et le pilotage des politiques publiques de la DGA.

#### **Point n°3 adoption du compte-rendu du CL du 5/12/2017**

Le conseil adopte le CR à l'unanimité.

#### **Point n°4: rencontre avec la société GOGERES**

Madame de Bengy, directrice régionale, commente la présentation transmise aux membres du CL.  
S'ensuit un échange de questions-réponses diverses : calcul de l'équilibre alimentaire ; affichage des allergènes ; application SoHappy...  
Des visites de la cuisine centrale seront proposées aux membres du conseil local.  
Pour mémoire, les parents élus ont la possibilité de venir déjeuner à la restauration scolaire de l'école de leur enfant. Il convient d'en faire la demande dans un délai de 2 semaines avant la date souhaitée à l'adresse : [visite.parents@ville-cergy.fr](mailto:visite.parents@ville-cergy.fr)

**Point n°5 : groupe de travail conseils d'écoles**

Ce point est reporté au prochain conseil local.

**Point n°6 : la communication de la ville en cas d'incidents sur les temps périscolaires**

Rappel sur la notion de sécurité à l'embauche du personnel encadrant les temps périscolaires.

Rappel du processus en cas d'incident :

Lorsque la direction de l'Education est prévenue d'un incident sur une école, la situation est gérée immédiatement en suivant 3 priorités :

Vérification de la mise sécurité des enfants

Actions auprès des enfants concernés

Information des parents concernés par l'incident.

Ces 3 actions prioritaires sont mises en place le jour même ou le lendemain de l'incident selon les circonstances.

Si la situation le nécessite, une série d'autres actions sont mises en place en fonction de la gravité de l'incident :

Entretien individuel avec le personnel

Réunion collective avec l'ensemble de l'équipe

Enquête administrative

Ces actions nous permettent ensuite de prendre les mesures adéquates répondant à l'incident.

Les membres du conseil local souhaite que le prochain conseil évoque les questions d'organisation des séances.

Il est d'ores et déjà proposé de :

-commencer plus tôt (19h30)

-récolter en amont, les questions en lien avec l'ODJ

Le prochain Conseil Local aura lieu le mardi 10 avril 2018, à 19h30.